



PRÉFET DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 1^{er} décembre 2023

Événement en cours sur les secteurs de l'Ubaye, du Haut-Verdon et de la vallée de la Blanche **PS01**

Suite à un épisode météorologique intense accompagné de pluies continues sur les secteurs de l'Ubaye, du Haut-Verdon et de la vallée de la Blanche, plusieurs torrents présentent un risque de débordement.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a armé à 18h15 le Centre opérationnel départemental (COD) pour coordonner et superviser les opérations de secours et de sécurité. Le Poste de commandement opérationnel, coordonné par le sous-préfet de Barcelonnette, a été armé dès 17h00. Les maires des communes de Barcelonnette, La Condamine Châtelard et Uvernet Fours ont activé leur plan communal de sauvegarde (PCS).

Les services de secours et de sécurité (45 sapeurs-pompiers, 7 gendarmes, 13 véhicules) sont actuellement engagés pour sécuriser les secteurs et porter secours aux populations.

Sur le secteur de La Condamine Châtelard, la route départementale RD29 entre La Condamine et la station de ski de Sainte-Anne est fermée en prévention d'un risque d'effondrement de la chaussée. Une trentaine de personnes de la commune de La Condamine Châtelard a été prise en charge.

Sur le secteur de Barcelonnette, par prévention, la population concernée par la montée des eaux de la rivière Bâchelard (environ une centaine de personnes) est en cours d'évacuation. Elle est prise en charge et mise en sécurité par les services municipaux de Barcelonnette et d'Uvernet Fours.

Pour rappel, le département des Alpes-de-Haute-Provence a été placé par Météo-France en vigilance orange « Pluies/Inondations » ce vendredi 1^{er} décembre 2023 depuis 4h00 du matin.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande de :

- **ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ;**
- **ne pas aller chercher vos enfants, ils seront pris en charge par les secours ;**
- **n'entreprendre aucune évacuation sauf si vous recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue ;**
- rester chez soi et éviter tout déplacement ;
- de s'installer en hauteur (étage des maisons, collines, etc).

Pour connaître l'évolution de la situation, vous pouvez consulter le bulletin de Météo France sur le site internet <http://france.meteofrance.com> ou en appelant le 32 50.

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex